

La remarque était fort juste, et je lui dis que toutes ces pierres avaient été déposées sur le sol par les mouvements des eaux.

Je ne l'avais naturellement point convaincu.

La fiction a toujours plus de charme pour l'esprit de l'homme que la réalité.

Ni « pîre di hotelis », ni monument préhistorique ou de l'âge des métaux, mais bloc erratique dressé en « menhir », il y a quelques dizaines d'années, voilà ce que les promeneurs trouvent au hameau de Havelange.

JOSEPH BRASSINNE.

Découverte d'une villa belgo-romaine à Villers-Le-Bouillet

Grâce à la perspicacité de deux ouvriers intelligents, les frères Bléret de Fize-Fontaine qui s'en référèrent tout de suite à M. Thyou de Fize-Fontaine, instituteur pensionné à Amay et membre de l'I.A.L., une villa belgo-romaine vient à la fin de l'année 1934, d'être mise à jour à la limite nord-ouest du village de Villers-Le-Bouillet au lieu dit « *A Trou* », en pleine campagne et au bord d'un très ancien chemin encaissé reliant Villers-Le-Bouillet à Vaux et Borset.

La Commission de l'I.A.L., avertie, voulut bien reconnaître l'initiative de M. Thyou, en patronnant les recherches et en y contribuant financièrement.

Les autorisations nécessaires ayant été obtenues, tant du propriétaire que du locataire du terrain, on mit successivement au jour un hypocauste (longueur 5 m.70, largeur 2 m.60) à piliers ronds et un autre plus petit à piliers carrés ; une cave avec niches [longueur 6 m. 65, largeur ? (les fouilles ne sont pas encore terminées) profondeur 3 m.] et diverses substructions qui dénotent une certaine étendue de la villa ; des tuiles, des boisseaux de parois d'hypocauste, des clous de formes et de grandeur variées, du charbon de bois, des

ossements d'animaux, etc... etc...; comme mobilier, quantité de débris de poteries et de verreries ; enfin, ce qui pourrait situer dans le temps l'érection de la construction, une pièce de monnaie ou médaille en bronze portant l'effigie du dernier des Césars, *Domicien*, (en 96 après J.-C).

Des sondages opérés dans la terre située en face, de l'autre côté du chemin, démontrent qu'il existait à cet endroit une autre construction tout aussi importante.

* * *

Malheureusement les ressources financières de l'I. A. L. étant en ce moment extrêmement limitées, nous serions très reconnaissants aux membres de notre société qui, s'intéressant aux découvertes belgo-romaines, voudraient par leur obole faciliter la continuation des fouilles dont le compte-rendu serait donné dans le *Bulletin* de l'Institut.

Une lettre d'indulgence enluminée d'Adolphe de La Marck, évêque de Liège

Santa Croce, l'église franciscaine de Florence, conserve dans le trésor de ses reliques la tête de l'une des Onze Mille Vierges.

L'archevêque de Cologne, Henri de Virneburg, la remit en 1314 à un marchand florentin du nom de Donato. Celui-ci fit certifier l'authenticité de la relique par l'archevêque qui accorda à cette occasion, à ceux qui viendraient prier auprès d'elle à certains jours, quarante jours d'indulgence.

Passant par Liège, où il était en relations d'affaires avec l'évêque Adolphe de La Marck, Donato obtint de celui-ci une lettre corroborative d'indulgence qui porte la date du 23 mai 1315.

C'est à l'étude critique de ce document et des circonstances qui entourent sa délivrance que M. A. Grunzweig, un de nos jeunes et distingués historiens attachés à l'Institut historique belge à Rome, a consacré, il y a quelque temps déjà, un article dans le *Bulletin* de cet Institut.